NUMÉRO 100. SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1857.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Prix de l'abonnement:

Pour un an, la Feuille prise au bureau, fr. 6»—
» par la poste, franco, » 7»—
Pour 6 mois, prise au bureau, » 3»50
» par la poste, franco, » 3»75
On s'abonne à toute époque.

PARAISSANT
LE JEUDI ET LE SAMEDI.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, N° 21.

Prix des annonces :

Pour 1 ou 2 insertions: de 1 à 5 lignes, 50 centimes.
» » » de 6 à 8 » 75 »
» » » de 9 l. et au-dessus 10 c. p. lig.
Pour 3 insertions: de 1 à 5 lig. 75 centimes.
» » de 6 à 8 » 1 franc.
» » de 9 lig. et au-dessus 15 c. par lig.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQ. en 1857.	DATES	TEMPÉRATURE EN DEGRÉS CENTIGRADES.				Baromètre en millim. réd. à 0.	Fract. de saturat. de l'humidité	Dans les 24 h.			LIMNIMÈT. en pieds.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.
	Décemb.	9 h. du m.	Minim.	Maxi.	Lac.	Midi.	Midi.	Ozonomètre.	Evapor. en mm.	Eau tombée en min.			
	8	2,5	2,5	4,5	8	740,2	0,83	10	0,7	0,2	10,09	Bise faible.	Couvert.
	9	1,5	0,8	3	7	736,7	0,78	7	0,9	0,1	10,09	Id.	Id.
	10	1	—1,5	2	6,25	737,0	0,76	9	0,5	0,0	10,09	Calme.	Id.

EXTRAIT

DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du jeudi 10 décembre 1857.

FAILLITES.

1. Par jugement du 4 décembre 1857, le tribunal civil du district de Neuchâtel ayant déclaré jacente à l'état la succession de *Anne-Louise* née Sandoz, femme séparée de corps et de biens du citoyen David *Cochand*, de Romairon au canton de Vaud, en son vivant maîtresse de pension, à Neuchâtel, où elle est décédée le 28 juillet 1857, le juge de paix de Neuchâtel fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, depuis le vendredi 11 au samedi 26 décembre 1857, inclusivement, à 5 heures du soir, heure à laquelle elles seront déclarées closes. La liquidation s'ouvrira à Neuchâtel, à l'hôtel de ville, le lundi 28 décembre 1857, à 9 heures du matin.

FORMATIONS ET DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

2. Par procuration notariée reçue A. Comtesse, notaire, à Fontaines, le 3 décembre 1857, déposée et enregistrée ce jour au greffe du tribunal civil du Val-de-Ruz, le citoyen *David-Henri Bourquin*, des Geneveys-sur-Coffrane y demeurant, a donné sa procuration et ses pleins pouvoirs pour traiter, contracter, vendre et acheter en son nom, pour son commerce d'épicerie, à sa fille, Mme *Adeline née Bourquin veuve de Jacob-Charles Pfösi*, demeurant avec son père aux Geneveys-sur-Coffrane. En conséquence, la mandataire signera pour le mandant par procuration de D.-H. Bourquin. Adeline Pfösi née Bourquin.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES DIVERSES.

3. Ensuite de permission obtenue et à l'instance des parents du citoyen *Jules Favarger allié Piot*, bourgeois de Neuchâtel, il sera signifié à ce dernier, dont le domicile actuel est inconnu, que vu sa non-comparution, la cour d'appel, par sentence rendue le 7 décembre 1857, a prononcé passement par défaut contre lui, sur l'appel qu'il avait interjeté d'une sentence du tribunal de Neuchâtel, du 25 septembre 1857, qui prononce qu'il doit être placé sous curatelle.

Fin de l'extrait de la feuille officielle.

IMMEUBLES A VENDRE

4. **M. Benoit Chable** exposera en vente, par voie de minute, à l'auberge de la Fleur-de-Lys, à Corcelles, samedi 2 janvier 1858, dès 3 heures du soir, les immeubles suivants :

1° Une vigne **à la Combe de Goutte-d'Or**, rière Auvernier, contenant environ 2½ ouvriers, joûte de vent F. Morel, de bise M. L'Hardy, de joran Ch. Pingeon, d'uberre le chemin.

2° Une vigne **aux Tyres**, rière Peseux, d'environ 1¼ ouvrier, joûte de vent M. Ph. Roulet, de bise M. H. Chable, de joran M. Fornachon, d'uberre le chemin des Tyres.

3° Une vigne **au Clou**, d'environ 2½ ouvriers, joûte de bise M. H. Preud'homme, de joran Mme Vaucher-Py, de vent et uberre des sentiers.

4° Une vigne à **Porcena**, d'environ 3 ouvriers, joûte de vent Mme Vaucher-Py, de bise M. B^t^ Py, de joran l'hoirie de Chambrier, d'uberre le sentier.

5° Une dite **à Cudeau**, d'environ 1 ouvrier, joûte de vent M. D. Frochet, de bise M. G. Colin, de joran et d'uberre M. F. Colin.

6° Une dite **à Cudeau**, d'environ 2 ouvriers, joûte de vent M. H. Chable, de bise Mlle Glaubrecht, de joran M. Matthieu, d'uberre M. F. Colin.

7° **A l'Homme-Mort**, une vigne d'environ 1 ouvrier, avec un petit verger attenant dans lequel existent deux gros poiriers en plein rapport, joûte de vent M. Ch. Pingeon, de bise et uberre M. Jonas Bourquin, de joran M. B. Clerc.

8° **A la Chapelle**, environ demi-ouvrier de plantage, joûte de vent M. B^t^ Py, de bise la grande route, de joran Mme Perret-Grandjean, d'uberre un sentier.

Les six derniers immeubles sont rière Corcelles et Cormondrèche.

S'adresser, pour visiter ces diverses pièces de terre, à M. Frédéric Chable, à Corcelles.

---

5. Les hoirs de Marie veuve Perret née Gary, en son vivant pintière à Boudry, exposeront en vente par voie de minute à l'hôtel-de-ville de Boudry, samedi 19 décembre 1857, dès les 6 heures du soir, les immeubles provenant de cette hoirie et consistant en

1° **Deux maisons** contiguës, situées au bas de la ville de Boudry, en fort bon état, renfermant plusieurs appartements et dont l'une sert actuellement de débit de vin.

2° Une vigne à **Bergeresse**, d'environ 2½ ouvriers.

3° Un champ au **Belmont** ou aux Trèches, de 2½ émines.

4° Un champ sur la forêt d'environ 5 émines.

S'adresser, pour visiter les immeubles, au citoyen Henri Thiébaud, charpentier, à Boudry, et pour les conditions, au notaire Amiet, dépositaire de la minute.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Baraques de foire.

6 Par suite de la suppression des foires à Neuchâtel, le Conseil administratif de la Bourgeoisie fera vendre à l'enchère **une trentaine de baraques de foire**, aux conditions dont il sera donné connaissance, jeudi 17 décembre courant, dès 9 heures du matin, aux Bercles et à l'Ecluse.

A VENDRE.

7. M. Breguet, instituteur, à Serrières, mettra sous peu en perce un laigre **vin blanc 1856**, premier choix; les personnes qui en désireraient, par brandes ou par tonneaux, sont priées de s'annoncer dans le plus bref délai.

A. Gaberel, confiseur-pâtissier,

rue du Temple-neuf, 6.

8. Invite MM. les instituteurs et institutrices du canton, qui ont l'habitude de se servir chez lui, à bien vouloir lui faire à temps leurs commandes, étant toutes les années dans l'impossibilité de satisfaire aux dernières.

Il rappelle au public, par la même occasion, que son magasin sera parfaitement assorti de tous les articles concernant sa partie, pour les fêtes de Noël et Nouvel-an, tels que **biscômes excellents**, et de toutes espèces, **bonbons, cartonnages**, etc.

En outre, on pourra se procurer chez lui, pour le nouvel-an : **pâtés de lièvre, et veau jambonné et truffé**, tourtes, entremets, desserts de toute espèce, petites et grandes pièces à la crême, brioches de Paris, etc, le tout confectionné avec soin et aux prix les plus modiques.

---

9. A vendre, de jolies petites montres de confiance, à cylindre, en argent, et à la garantie. S'adr. à P. Traub fils, rue des Epancheurs, n° 3.

---

10. Au débit de pain des Terreaux, tous les samedis de bons **vecs** frais.

---

11. M. Wurmser, sous le Trésor, vis-à-vis de M. Suchard, informe le public que son magasin est bien assorti en étoffes de la saison.

Aperçu de quelques articles :

Draps de toutes nuances depuis 10 fr., id. pour **talmas** à 8 fr., **gilets** depuis 2 fr., cravates pure soie depuis 2 fr., **robes** en tout genre, tartans depuis 1 fr. l'aune, **châles** carrés longs depuis 10 fr., foulards et fichus, toile en fil et en coton depuis 50 c. l'aune, mouchoirs de poche blancs en fil et coton, id. en couleur.

---

12. Chez Maillé-Murset, ébéniste, rue des Moulins, n° 44, deux bureaux de dame avec corps de tiroirs et étagères, un de 85 centimètres de large, l'autre de 90, propres pour cadeaux de Nouvel-an. Le même demande pour apprenti un jeune homme intelligent et connaissant un peu le dessin: les conditions seraient favorables.

Au magasin de mousselines

rue neuve du Seyon,

13. Est arrivé un grand choix d'**ÉTOFFES POUR RIDEAUX**, en tous genres, au plus bas prix.

Mousselines façonnées, à 40 cent. l'aune et au dessus;

Mousselines grande largeur, à 90 c. l'aune, et au-dessus;

Jacquards pour grands et petits rideaux;

Rideaux magnifiques, à 8 fr. la paire;

Mousselines unies et gaze rayée pour robes;

Moussines à mille raies et pois;

Jaconnas unis et façonnés.

BRODERIES.

Des plus nouveaux dessins, **cols, bandes, entre-deux, cols à manches assorties, mouchoirs**, sur tulle, jaconnat et batiste de fil.

Au magasin de mousselines de

J.-J. Egger, *d'Appenzell,*
rue neuve du Seyon.

---

14. A vendre, au plus vite, faute de place, du **repus**, de la terre et du sable, chez F. Bruand, à l'Evole.

---

15 Pour cause de décès, à vendre les outils et les appareils d'un tonnelier-distillateur. S'adresser, sans retard, à Mme Thummermuth, à Saint-Aubin.

Dentifrice Weber.

16. Cet excellent dentifrice, nouvellement découvert, a été approuvé par plusieurs autorités sanitaires de la Suisse, qui en ont autorisé la vente. C'est un moyen assuré de calmer à l'instant les plus violents maux de dents, d'arrêter la carie et de fortifier les gencives. On le trouve par flacons à fr. 1»20 cent., chez Giroud, lithographe, aux Terreaux.

---

17. A vendre un **piano droit**, en bon état, à 3 cordes, 6¾ octaves. S'adr. à M. Heimsch, maison Rubeli, faubourg du lac, n° 18.

---

18. **Huile de noix** fraîche, chez Th. Prince.

Etrennes de Noël et de Nouvel-an.

19. Henriod-Mullhaupt, relieur, rue de la Place-d'Armes, vient de recevoir un beau choix de cartonnages fins et ordinaires, tels que nécessaires, boîtes à gants, etc., à des prix très-modérés.

ENGELURES.

20 Remède infaillible pour les prévenir et les guérir promptement. Seul dépôt à Neuchâtel, chez Paul Brodt.

Magasin de Jules Nordmann,

Place du Marché.

21. Grand assortiment d'étoffes en tout genre, forte réduction de prix par suite d'achats considérables faits récemment sur des places où sévit la crise commerciale.

Voici un petit aperçu d'articles dont l'extrême bon marché mérite d'être pris en considération:

Châles tartans carrés, pure laine, à 4, 5, 6, 8, jusqu'à 18 francs.

Châles tartans longs, à 12, 14, jusqu'à 35 fr.

Foulards et cravates, à 2, 3 et 4 francs.

Fichus de 50 cent. à fr. 2.

Un grand choix de soieries pour robes, unies et façonnées, noires et couleurs, de fr. 2»50 à fr. 10 l'aune. Nouveautés diverses, de fr. 15 à fr. 40 la robe.

Tous les articles concernant la literie et l'ameublement, etc.

---

22. A vendre, de rencontre, un alambic de 50 à 60 pots, encore en bon état, à un prix raisonnable. S'adr. à Bohn, chaudronnier.

EN VENTE

chez L' Meyer et Ce, libraires.

à Neuchâtel.

23. **Travaux évangéliques de Jean Meyer** dans les forêts de la Guyane. Traduit de l'anglais; fr. 1.

Vie et lettres du capitaine Hedley Vicars. Deuxième édition, avec portrait et vignette sur acier; fr. 3.

Etrennes religieuses. Neuvième année 1858. Par une réunion de pasteurs et de ministres de l'Eglise de Genève; fr. 1»50.

Les deux neveux. Esquisses populaires, par Urbain Olivier; fr. 2»50.

Scènes et aventures de voyages, par A. Vulliet; fr. 2.

Abrégé de géographie physique et politique, par A. Vulliet; fr. 1.

Chants chrétiens. Huitième édition; f. 3.

Le Robinson des prairies, ou aventures d'une famille d'émigrants dans les prairies de l'Amérique du Nord, suivi du *Chercheur d'or*, avec huit lithographies à deux teintes; 2 v. fr. 4.

Magasin Pittoresque 1857, relié en toile anglaise; fr. 8.

Voix d'avertissement adressée aux jeunes gens, ou instruction sur les péchés secrets, par S.-C. Kapff, traduit de l'allemand sur la sixième édition, par J. Paroz; 80 c.

Instruction relative au septième commandement, ou avertissement contre les péchés secrets, adressée aux jeunes gens; par J. Paroz, d'après Kapff; 60 cent.

(Ce dernier est extrait du précédent).

Almanach de Gotha pour 1858, fr. 5.

---

24. A vendre, deux caisses à huile en très-bon état: l'une de la contenance d'environ 10 quintaux et l'autre de 4, chez Reymond, épicier, rue du Château.

Magasin de nouveautés.

25. **Benj. Ullmann**, rue des Halles, sous le Trésor, informe le public qu'il vient de recevoir quelques articles pour cadeaux de Nouvel-an et qu'il cédera à des prix très-avantageux.

Aperçu:

Couvertures de coton pour lit, de fr. 5 à 10.

Couvertures blanches tricotées pour lit, de fr. 12 à 25.

Services de table en fil damassé, la nappe et 12 serviettes, de fr. 25 à 60.

Mouchoirs de poche blancs et en couleurs, pur fil, la douzaine, de fr. 8 à 22.

Idem de batiste, la douzaine, de fr. 10 à 20.

Idem de coton blancs et couleurs, de fr. 3»50 à 7.

Foulards de Lyon et des Indes, pure soie, de fr. 2 à 5.

Fichus brochés et châtelaines de 50 c. à fr. 2

Cravates noires et couleurs, façonnées soie, de fr. 3 à 8.

Gilets à manches et mantelets tricotés, pure laine, de fr. 2»50 à 8.

Outre cela le magasin et bien assorti en grandes nouveautés pour habillements de dames et de messieurs, un grand assortiment de toiles en fil de toute largeur et quelques pièces toile de coton à 55 cent. l'aune.

---

26. Jaques Brunod, Grand'rue, n° 20, 3me étage, vient de recevoir d'Italie un nouvel envoi de **maïs** en grains et en farine, 1re qualité, qu'il vendra en gros et au détail, à un prix modique.

---

27. Le magasin Stadler, sous le Cercle national, est amplement fourni de **très-beaux meubles**, tels que canapés, bureaux, commodes, tables diverses, chaises, etc.; tous bien confectionnés et à des prix très-modérés. De rencontre, un buffet vitré pour magasin.

Papeterie Gerster-Fillieux.

28. **Petits Agendas** de poche, calendriers ornés pour 1858.

---

29. Jaques Reuter, tapissier, près l'hôtel-de-ville, informe le public et particulièrement ses pratiques, que son magasin est bien assorti en canapés, chaises, fauteuils, chauffeuses, tabourets de piano et de pieds; fournitures pour meubles et rideaux, cordons de sonnettes riches et ordinaires, crin, laine, plume et duvet.

---

30. Paul Brodt vient de recevoir d'une des premières maisons de Paris, un grand choix de parfumerie fine, eau de Cologne et pommade d'une très-bonne qualité, au détail, savons depuis le plus fin au plus ordinaire.

---

31. A la librairie Kissling, l'année complète du **Magasin Pittoresque** pour 1857.

---

32. M. Muller ayant repris la suite du débit de pain, aux Terreaux, se recommande à l'honorable public et en particulier à ses amis et à ses connaissances. Il aura soin d'être toujours suffisamment assorti en pain de première qualité, soit miches de fleur de farine, pain blanc à 17 c., et du très-beau pain bis à 13 cent., ainsi que de la farine première et seconde qualité; il s'efforcera de servir à la satisfaction de ses pratiques.

---

33. Les citoyens Jean Debétaz et H. Delapraz, de Corseaux près Vevey, offrent aux prix courants à messieurs les propriétaires de vignes, des poudrettes de deux ans, garanties bon plant de Lavaux, fendant vert et roux. S'adresser pour en voir des échantillons, chez H. Wenger, vigneron, à Auvernier.

---

34. A vendre, à Neuchâtel, chez Mme Borel, rue du Château, 22: Un second dictionnaire anglais-français, par Boyer, 2 vol. in-4°, belle impression. fr 6. Un autre Nota, Commedie scelte, fr 2. Domairon, Rudimens de l'histoire, 3 vol., fr. 3. Lacroix, algèbre, fr. 1. Télémaque français-italien, 2 vol., fr. 2. Paley, Preuves du Christianisme, et Horœ Paulinœ, 3 vol., fr. 2»50.

---

35. Chez Jean Schmidt, pelletier-bandagiste, en dépôt un bel assortiment de pelleterie, manchons, fichus, petits collets, chancelières et descentes de lit, casquettes d'hiver et en drap, chapeaux de feutre souples pour hommes et enfants, bandages, bretelles, jarretières élastiques, bonnets de chambre en velours de soie et en panne, ceintures, ventrières, bandes de cautères, caleçons et bas de peau à lacets. Il se recommande pour le remontage de tous les ouvrages en broderie pour étrennes de Noël et Nouvel-an. Son magasin est maison de M. Favre-Borel, place du Marché.

---

36. Pétremand, cordonnier, a l'honneur d'annoncer, qu'ayant fait acquisition d'une certaine quantité de chaussures à **vis** et autres de tous les genres et qualités, il vendra à prix réduits, de même que souliers de gomme à prix de facture; plus, sabots français et velours pour la confection des chaussures. Il fabrique souliers et bottes à semelles de liége d'un genre anglais nouveau et perfectionné, plus solides que les anciens, et ne négligera rien pour obtenir la confiance de ses pratiques.

---

37. Les personnes qui désirent de la belle ritte grise du pays, à un prix raisonnable, peuvent s'adresser à F. Frohvein, cordier, au Plan de Serrières, ou, le jeudi, près du Cercle national.

Au grand rabais.

38. *Une partie caoutchoucs*, 1re qualité, aux bas prix suivants: homme fr. 4, femme fr. 2»50 et fr. 3, enfants fr. 1»75 et fr. 2; chez Mme Berthoud-Clerc, Grand'rue, 8.

En liquidation.

39. Chez Mme Oehl-Jaquet, place du Marché, un solde de laine noire d'Hambourg, à tricoter, à des prix très-réduits. Laine blanche ternaux à 60 cent. l'once. — De rencontre, des malles en bon état, à bas prix.

MAGASIN D'HORLOGERIE.

CHEZ ED. CALAME-BILLARD,

maison Montandon, 14, en face du Temple-neuf.

40 On trouvera un assortiment de 30 à 40 pendules, dont un bon nombre reçues récemment, premier choix en goût et qualité, de grand et petit diamètre, borne, marbre, écaille et bois; genre tableaux pour établissements et salles à manger; id. pendules anciennes, avec incrustations dans l'écaille et ornements dorés antiques; pendules de bureau et de *toilette*, longues-lignes de Morez, et petites pendules, dites régulateurs; montres or et argent, garanties également, — chaînes argent, plaquées et dorées, — glaces et verres pour pendules et montres de toutes grandeurs.

---

41. **Statistique de la Suisse réformée,** par G. Finsler, traduit de l'allemand avec la permission et le concours de l'auteur, par J.-Rickly, anc. bibl., et J.-D. de Bray, past., à Montreux. — I. Zurich. Broch. in-8°. Prix: 1 franc. Chez les principaux libraires de la Suisse et de l'étranger.

ON DEMANDE A ACHETER.

42. On demande, d'occasion, la grande gravure in-folio d'Abram Girardet, représentant la mort d'Arnold de Winkelried. S'adr. au bureau d'avis.

A AMODIER.

43. La commune de Cernier informe les maîtres carriers et entrepreneurs de bâtiments, qu'elle remettra à bail, pour un terme de 3 ou 6 années à dater du 1er janvier 1858, la carrière qu'elle possède entre les villages de Cernier et Fontainemelon, à proximité de la grande route et d'une exploitation facile.

La même remet également en amodiation et pour le même nombre d'années, la forge qu'elle possède au centre du village, pour entrer en jouissance en Saint-George 1858.

Ces deux remises se feront le 1er janvier 1858.

Cernier, le 5 décembre 1857.

Le secrétaire de commune,
L. Soguel dit Piquard.

A LOUER.

44. Une chambre meublée, pour un jeune homme, chez M. Th. Prince.

---

45. Pour cas imprévu, on offre à louer de suite, Chaux-de-Fonds, Grande rue, n° 143, près la poste, deux magasins, dont l'un surtout très-vaste. S'adr. au bureau de cette feuille.

---

46. A louer, une belle chambre bien meublée, du côté du soleil, n° 5, faubourg.

---

47. A louer, un magasin avec arrière-magasin. S'adr. n° 11, premier étage, rue du Temple-neuf.

---

48. Un cabinet meublé. S'adr. à J Richter, maître de musique, rue des Terreaux.

---

49. A remettre, pour Noël, un logement bien éclairé, contenant 2 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adr. au faubourg, n° 34.

---

50. Pour le 1er janvier, une chambre meublée, se chauffant et bien éclairée. S'adr. au bureau d'avis.

ON DEMANDE A LOUER.

51. On demande à louer, pour Noël prochain, un appartement composé de 3 à 4 pièces et dépendances, s'il est possible avec jardin; s'adr. pour informations, à M. Guillaume Borel, préposé de la police des étrangers, à Neuchâtel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

52. On demande tout de suite, et pour quelques semaines, une femme de ménage pouvant disposer de 2 heures chaque matin. S'adresser au bureau d'avis.

---

53. On demande pour entrer de suite, dans une famille sans enfants, une domestique d'un âge mûr, bien recommandée, sachant faire tout ce qui se présente dans un ménage, mais surtout une cuisine ordinaire. S'adr. au bureau d'avis.

---

54. On demande pour de suite, une fille d'âge mûr, sachant faire la cusine et les ouvrages à l'aiguille. S'adr. au bureau d'avis.

---

55 On demande un domestique, connaissant les travaux de la vigne, pour en cultiver une vingtaine d'ouvriers. S'adr., avec de bons certificats, aux initiales R. S., poste restante, à Auvernier.

---

56. On demande une fille qui sache faire un ménage avec ordre et propreté. On offre un gage de fr. 140. Il est inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au bureau de cette feuille qui indiquera.

OFFRES DE SERVICES.

57. Un homme de 39 ans, demande une place soit de portier d'hôtel, soit de domestique de magasin ou autre service. S'adresser, pour renseignements, à Eugène Bouché, maison Gust. Meuron, aux Terreaux.

---

58. Une fille vaudoise, 25 ans, aimerait se placer de suite comme femme de chambre ou bonne d'un seul enfant. S'adr. au bureau d'avis.

---

59. On désire placer dans la Suisse française, une brave jeune fille de 17 ans, d'une honnête famille de la Suisse orientale, laquelle sait coudre, broder, laver et repasser. Son désir étant d'apprendre le français et le service d'une bonne maison, ses parents seraient peu exigeants quant aux gages; quoiqu'elle sache joliment faire la cuisine, cette jeune fille désire plutôt se former à l'état de femme de chambre, mais elle n'acceptera pas de place dans un hôtel. Le bur d'avis donnera d'autres renseignements.

---

60. Une domestique porteuse de bons certificats et âgée de 22 ans, cherche à se replacer de suite comme femme de chambre ou pour faire un ménage. S'adr. à M. Jules Champod, à Valangin.

---

61. Une jeune fille de 17 ans, qui a déjà quelque peu l'habitude du service, demande à se placer pour Noël; elle se contenterait d'une modeste rétribution et pourrait être employée à tous les travaux d'un petit ménage; s'adr. à Mme Quinche-Kernen, au faubourg du Crêt.

---

62. Une jeune fille, âgée de 23 ans, aimerait se placer pour faire la cuisine ou un petit ménage; la même peut fournir de bons certificats. S'adr. au magasin Pétremand.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

63. On a trouvé une chaîne de fer, sur la route près la grande Rochette. La réclamer chez Mme Fardel, contre les frais d'insertion.

---

64. Trouvé, à Neuchâtel, le jeudi 10 courant, un **porte-monnaie** renfermant de l'argent. Le réclamer au bureau de cette feuille, aux conditions d'usage.

65. Perdu, en ville, le jeudi 10 courant, **un col** en drap roux avec pelisse noire. Pierre-Fréd. Jacot, à Boudevilliers, promet une récompense à la personne qui le lui renverra.

66, On a trouvé, en ville, il y a quelques jours, une broche en or, renfermant des cheveux; la réclamer à Youlmy, lieutenant instructeur, au château, contre désignation et frais.

AVIS DIVERS.

67. Jaques Ursenbach informe qu'à partir de la semaine prochaine, il commencera un service de roulage entre Neuchâtel et Berne. Son chargement se fait le jeudi près du poids public.

EMPRUNT

CONTRACTÉ PAR LA VILLE DE NEUCHATEL.

Capital fr. **1,250,000** en **125,000** actions de fr. **10.**

68. Le remboursement du capital et intérêts s'opère moyennant tirages à primes, dont fr. **100,000,** — fr. **35,000,** — fr. **30,000,** — fr. **25,000,** — fr. **20,000,** etc., etc. Il y aura annuellement deux tirages, qui auront lieu à Neuchâtel et dont le premier s'effectuera le 1er mai 1858.

Contre remise du montant ou bien contre paiement à la poste lors de la réception, la maison soussignée fournit les actions originales à fr. **10»50** c. — Sur **50** actions une gratis. — Prospectus gratis.

Comme dans le courant des tirages chaque action doit gagner au moins fr. **11**, cet emprunt offre, sans le moindre risque, la plus brillante perspective.

Henri-Victor Ueberfeld, *banquier,*
à Francfort s/M.

NB. La liste de souscription sera close dès que le nombre des actions sera entièrement souscrit. Toute demande ultérieure restera ineffectuée.

---

69. Dans une famille peu nombreuse à 5 minutes de la ville, on prendrait comme pensionnaires un ou deux jeunes gens de la campagne qui désireraient fréquenter le collége. Le bureau d'avis indiquera.

---

70 On offre en prêt, contre première hypothèque, la somme de ff. 4,000. S'adr. à M. Barrelet, notaire, à Colombier.

---

71. M. Muller, régleur et cartonnier, aux Terreaux, rappelle au public et particulièrement à ses bienveillantes pratiques, qu'il s'occupe toujours comme du passé de la monture des broderies pour étrennes de nouvel-an, telles que portefeuilles, presse-papiers, étuis à cigarres, écrans, pelotonnières en verre peint et en papier brodé, étuis pour argenterie, cartonnages fins et ordinaires, etc,; ainsi que de la réglure et reliure des régistres, cahiers d'école, papier pour notes, etc.; il s'efforcera de travailler à la satisfaction des personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Portraits photographiques.

72 M. Charles de Bouéll, photographe, vient d'arriver en cette ville; il opère tous les jours de 10 heures du matin à 2 heures du soir, chez M. Quinche, menuisier, au faubourg; on peut voir de ses épreuves à la librairie Leuthold, rue du Seyon.

Nota. — M. de Bouell a reçu ces jours derniers une collection de cadres aux bas prix de fr. 3, 4 et au-dessus. — Il annonce aussi qu'il donne aux amateurs des leçons de photographie, de manière à pouvoir exécuter soi-même l'art du photographe.

AVIS.

73, J.-B. Michel, passementier, 1er étage de la maison Gerster, rue neuve des Poteaux, se recommande toujours pour tous les ouvrages concernant sa partie.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL.

NAISSANCES.

Le 3 décembre. Guillaume-Arthur, à Auguste Rognon et à Marguerite née Mayor, de Montalchez.
4 Marie-Anna, à Marie-Anna Muller, bernoise.
5 Eugène-Louis, à Daniel-Henri-Louis Decreuse et à Marie-Catherine-Elisabeth née Ruedin, bourgeois de Neuchâtel.
6 Jules-Samuel à Samuel-Ferdinand Rüttimann et à Louise-Albertine née Terry, (Thurgovien.)
9 Marie-Sophie, à Eugène-Henri Buchenel et à Marie-Rosine née Schreyer, bourgeois de Neuchâtel.

DÉCÈS.

Le 3 décembre. David Roschi, âgé de 66 ans, bernois.
4 Jean-Jaques Ruedin, âgé de 61 ans 7 mois, du Landeron.
4 Louis-Théophile Gallandre, âgé de 56 ans, bourgeois de Neuchâtel.
7 Henri-Louis Dellenbach, âgé de 63 ans, Neuchâtelois.

PROMESSES DE MARIAGE,

du dimanche 6 novembre 1857.

Jean Hofstetter, postillon, de Trachselwald, (Berne), et Marie Erismann, tailleuse, les deux domiciliés à Neuchâtel.

BULLETIN DES CÉRÉALES.

NEUCHATEL, 10 décembre 1857.

Froment . . .	l'émine	fr. 3»—	à fr. —
Moitié-blé . . .	»	» 2»60	
Seigle	»	» 2»15	
Orge	»	» 1»75	
Avoine, prix moyen	»	» 1»50.	

VARIÉTÉS.

—

L'ARAIGNÉE

L'INDUSTRIE, LE CHÔMAGE.

(Suite et fin.)

Donc, en 1840, après une perte de famille, je passai les vacances à Paris, et seul me promenais tout le jour dans mon petit jardin de la rue des Postes. Les miens étaient à la campagne. Je me mis machinalement à regarder les belles toiles concentriques que les araignées faisaient autour de mes arbres, qu'elles raccomodaient, refaisaient sans cesse avec une louable industrie, se donnant un peine immense à garder le peu que j'avais de fruits, de raisins, me soulageant aussi moi-même de l'importunité des mouches et de la piqûre des cousins. Elles rappelèrent à ma mémoire la noire araignée domestique qui, dans mon enfance, entra en conversation avec moi. Celles-ci étaient fort différentes. Filles de l'air et de la lumière, toujours exposées, toujours sous les yeux, sans abri que le dessous d'une feuille où il est aisé de les prendre, elles ne pouvaient avoir les réserves, la diplomatie de mon ancienne connaissance. Tout leur travail était visible, tout leur petit mystère au vent, leurs personnes à discrétion; elles n'avaient de protection que la pitié ou les services si positifs qu'elles rendent, l'intérêt bien entendu.

Celles qui tendent aux branches des arbres, comme celles qui tendent aux fenêtres, ont une attention visible à prendre le vent, à se bien poser dans un courant d'air qui amènera les insectes, ou au passage du rayon lumineux dans lequel viendra danser le moucheron. La toile ne tombe pas d'aplomb, ce qui ne donnerait qu'un courant; l'araignée, en parfait marin, lui donne une grande obliquité, qui lui permet de recevoir deux courants ou davantage.

A l'extrémité de son ventre, quatre filières ou mamelons, pouvant sortir ou rentrer (à la façon des lunettes d'approche), lancent, par leur mouvement, un tout petit nuage qui grossit de minute en minute. Ce nuage, ce sont des fils d'une ténuité infinie; chaque mamelon en secrète mille, et les quatre en se rejoignant font de leurs quatre mille fils le fil unique, assez fort, dont sera tissue la toile.

Notez bien que les fils de l'intelligent fabricant ne sont pas de même nature, mais de qualité, de force différentes, selon leur destination. Il en est de secs pour ourdir, d'autres visqueux pour coller. Ceux du nid qui recevra les petits sont un coton, et ceux qui protègeront le cocon où sont les œufs ont toute la résistance nécessaire à leur sureté.

Quand elle a fourni un jet suffisant de fils pour entreprendre la toile, d'un point élevé elle se laisse glisser et dévide son écheveau. Elle y reste suspendue, et de suite remontant au point de départ à l'aide de son petit cordage, elle se porte vers un autre point, et continue traçant ainsi une série de rayons qui partent tous du même centre.

La chaîne ourdie, elle s'occupe à faire la trame en croisant le fil. Courant de rayon en rayon, elle touche chacune de ses filières qui y attachent le fil circulaire. Le tout n'est pas un tissu serré, mais un véritable filet, de telle proportion géométrique que toutes les mailles du cercle sont toujours de même grandeur.

Cette toile, sortie d'elle, vivante et vibrante, est bien plus qu'un instrument, c'est une partie de son être. Circulaire elle-même de forme, l'araignée semble s'étendre en ce cercle et prolonger les filaments de ses nerfs aux fils rayonnants qu'elle ourdit. C'est au centre de sa toile qu'elle a sa plus grande force pour l'attaque ou la défense. Hors de là elle est timide; une mouche la ferait reculer. Cette toile est à la fois pour elle un télégraphe électrique qui sent le tact le plus léger, lui révèle la présence d'un gibier imperceptible, presque impondérable; et en même temps, comm elle est quelque peu visqueuse, elle lui retient cette proie, retarde même et empêtre de dangereux ennemis.

S'il fait du vent, l'agitation continuelle de la toile l'empêcherait de se rendre compte de ce qui s'y passe alors; elle se tient au centre. En temps ordinaire, elle reste près de là sous une feuille pour ne pas effrayer la proie, ou ne pas être elle-même celle de ses nombreux ennemis.

La prudence et la patience est son caractère plus que le courage. Elle a trop d'expérience, elle a eu trop d'accidents, de mésaventures, elle est trop habituée aux sévérités du sort pour avoir beaucoup d'audace. Elle a peur même d'une fourmi. Celle-ci, souvent mauvaise tête, inquiète et âpre rôdeuse, qui n'a peur de rien, s'obstine parfois à explorer cette toile dont elle ne peut rien faire. L'araignée alors lui cède la place, soit qu'elle craigne le contact de l'acide de la fourmi, qui brûle comme de l'eau-forte, soit qu'en bonne travailleuse elle calcule qu'une lutte longue et difficile emploiera plus de temps qu'il n'en faut pour faire une toile. Donc, sans y mettre la moindre susceptibilité d'amour-propre, elle la laisse se pavaner là, et s'établit un peu plus loin.

Tout vit de proie. La nature va se dévorant elle-même; mais la proie n'est pas toujours achetée et méritée par une industrie patiente, qui mérite d'être respectée. Aucun être cependant plus que celui-ci n'est le jouet du sort. Comme tout bon travailleur, elle lui fournit double prise, et son œuvre et sa personne. Une infinité d'insectes, le meurtrier carabe, la demoiselle, élégante et magnifique assassine, n'ont que leur corps et leurs armes, et passent joyeusement leur vie à tuer. D'autres ont des asiles sûrs, faciles à défendre, où ils craignent peu de dangers. L'araignée des champs n'a ni l'un ni l'autre avantages. Elle est dans la position de l'industriel établi, qui, par sa petite fortune, mal garantie, attire et tente la cupidité ou l'insulte. Le lézard d'en bas, l'écureuil d'en haut, donnent la chasse au faible chasseur. L'inerte crapaud lui darde sa langue visqueuse qui le colle et l'immobilise. C'est le bonheur de l'hirondelle, dans son cercle gracieux, d'enlever sans se déranger l'araignée et la toile, et tous les oiseaux la considèrent comme une grande friandise ou comme une excellente médecine. Il n'est pas jusqu'au rossignol, fidèle, comme les grands chanteurs, à une certaine hygiène, qui, de temps en temps, ne s'ordonne pour purgatif une araignée.

Ne fût-elle sobre elle-même, si l'instrument de son métier périt, c'est la même chose. Que la toile soit défaite coup sur coup, le jeûne un peu prolongé la met hors d'état de fournir du fil, et bientôt elle meurt de faim. Elle est constamment serrée dans ce cercle vicieux; pour filer, il faut manger; pour manger, il faut filer. Ce fil, c'est pour elle celui de la Parque, celui de la destinée.

Nous fîmes une fois l'expérience d'enlever trois fois de suite la toile à une araignée. Trois fois, en six heures, elle la refit avec une admirable patience et sans se désespérer. Expérience fort cruelle, que nous nous sommes reprochée. On n'en rencontre que trop, de ces malheureuses, que des accidents de ce genre ont jetées dans le chômage, et désormais trop épuisées pour relever leur industrie. On les voit, squelettes vivants, essayer en vain un autre métier auquel elles réussissent mal, et douloureusement envier les longues jambes des faucheuses qui gagnent leur vie à la course.

Quand on parle de l'avidité gloutonne de l'araignée, on oublie qu'elle doit manger double, ou bien périr, manger pour refaire son corps, manger pour refaire son fil.

Trois choses contribuent à l'user, l'ardeur du travail incessant, la susceptibilité nerveuse, vive au dernier point chez elle, enfin son double système de respiration. Car elle n'a pas seulement la respiration passive de l'insecte qui subit l'air introduit par ses stigmates, elle a de plus une sorte de respiration active, analogue au jeu des poumons dans les animaux supérieurs. Elle prend l'air et s'en empare, le transforme et le décompose, s'en renouvelle incessamment. Rien qu'à voir ses mouvements, on sent que c'est plus qu'un insecte; le flux vital y doit courir dans une circulation rapide, le cœur battre bien autrement qu'en la mouche ou le papillon.

Supériorité, mais péril. L'insecte brave impunément les miasmes méphitiques, les fortes odeurs. L'araignée n'y résiste pas. Immédiatement frappée, elle tombe en convulsions, s'agite et expire. Je le vis un jour à Lucerne; le chloroforme, dont un cerf-volant, quinze jours durant, avait enduré l'action sans pouvoir mourir, tout d'abord, au premier contact, foudroya une araignée. Elle était de première force, et je la voyais occupée à manger un moucheron. Je voulus l'observer, et je versai sur elle une seule goutte. L'effet fut terrible. On n'eût vu rien de plus saisissant dans une asphyxie humaine. Elle tomba à la renverse, se redressa, puis s'affaissa; tous les appuis lui manquèrent, et ses membres parurent désarticulés. Une chose fut très-pathétique; c'est qu'en ce moment suprême la fécondité de son sein apparut; dans l'agonie, ses mamelons laissaient aller le petit nuage de toile, de sorte qu'on eût cru qu'en mourant elle allait travailler encore.

J'en fus triste, et, dans l'espoir que l'air la remettrait peut-être, je la posai sur ma fenêtre; mais ce n'était plus elle-même. Je ne sais comment cela s'était fait, elle avait comme fondu, et ce n'était plus qu'une anatomie. Sa substance évanouie ne laissait qu'une ombre légère. Le vent l'emporta au lac.

MICHELET.

IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH ET METZNER.